

[Texte]

plus de discipline. Ce serait vous ou nous. Cela nous obligerait à avoir de la discipline. La parole ne serait pas accordée à tel parti, mais plutôt à tel membre du Comité.

The Chairman: Just try to resolve this issue. If there is not easy favour with this business of first come first served—it really is a suggestion made in good faith—perhaps we could live without that.

Instead of approaching this ten minutes for the first round and five minutes, could we approach it on the basis of generally equal time? I tend to agree with what you say. If we have the principle of generally even time, then the chairman has the ability to say you've got a good line going, why don't you finish.

Mrs. Finestone: I think that is fair.

The Chairman: I have no great difficulty.

Mrs. Finestone: We will let you know.

The Chairman: I have no doubt about that. So I suggest that time allocation would be generally even to all members of the committee, and the questioning would start with the opposition, the NDP, and the Conservatives. It would continue in that manner until every member has had an opportunity on each round.

Mrs. Gibeau: If we do that, we lose.

The Chairman: Excuse me, I misunderstood you then.

Mrs. Gibeau: If we do that we get one-third of all the questions all the time.

Mrs. Finestone: You get one, two, three, four. You have 40 minutes, let us take on an average of 10, if you are going to be an open chairman.

Mrs. Gibeau: Would it be one, one, one, then one, one, one, one?

The Chairman: Sure.

An hon. member: That would be acceptable.

The Chairman: I think you misunderstand me. There are eight members in the committee, including the chairman. Let us not count the chairman, because he has a tendency to speak from the chair, which I am sure you will control.

There are seven people. Say we take seven minutes each roughly on average. That is 50 minutes. In that 50 minutes every person will have an opportunity to speak, so there will be four from the Conservative side and three from the opposition side. Then we will start the second round. If we are there for 100 minutes, theoretically everybody will have equal time.

Mr. Horning: Let me clarify this, because if you work on that basis you still have the one person who does not get to speak until the second round.

[Traduction]

that we go with the "first come, first served" principle. That would force us all to be more disciplined. It would be either you or us. We would be injecting discipline all around. Under such a system, the floor would not be given to a specific party, but rather to a specific committee member.

Le président: Essayons de régler la question. Si vous n'êtes pas disposé à accepter le principe du «premier arrivé, premier servi»—et c'est une proposition qui a été faite de bonne foi—nous pourrions peut-être l'écartier dès maintenant.

Au lieu de prévoir 10 minutes pour le premier tour et cinq minutes pour les tours suivants, ne pourrions-nous pas nous entendre pour accorder à chacun une période égale? Je suis d'accord avec vous là-dessus. Si l'on s'entend sur le principe de l'égalité du temps accordé à chacun des membres, à ce moment-là, le président peut toujours décider de permettre à un intervenant de finir ses questions s'il estime qu'elles intéressent la majorité des membres.

Mme Finestone: Cela me semble très juste.

Le président: Je pense que ce serait une bonne solution.

Mme Finestone: Nous vous en reparlerons.

Le président: Je n'en doute pas. Je propose donc que chacun des membres du comité dispose du même temps de parole, mais que l'ordre soit le suivant: d'abord, l'opposition, ensuite, le NPD et enfin le Parti conservateur, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les membres aient eu l'occasion de poser une question pendant chaque tour.

Mme Gibeau: Si nous adoptons cette façon de procéder, c'est nous qui serons perdants.

Le président: Excusez-moi; je n'ai pas entendu ce que vous venez de dire.

Mme Gibeau: Je dis que si nous adoptons cette façon de procéder, nous n'aurons qu'un tiers du temps de parole en permanence.

Mme Finestone: C'est-à-dire que ce serait un, deux, trois, quatre. Par rapport à une moyenne de 10 minutes, vous aurez 40 minutes—à condition que vous soyez assez souple, comme président.

Mme Gibeau: Ce serait donc un, un, un, et ensuite, un, un, un, un?

Le président: Oui, absolument.

Une voix: Ce serait tout à fait acceptable.

Le président: Je pense que vous m'avez mal compris. Ce comité compte huit membres, y compris le président. Mais ne comptons pas le président, car il va surtout parler dans son rôle de président, et je suis sûr que vous l'empêcherez d'en abuser.

Nous sommes donc sept. Mettons que nous accordions environ sept minutes à chaque membre. Cela donne un total de 50 minutes. Pendant cette période de 50 minutes, donc, chaque personne aura l'occasion de parler, c'est-à-dire quatre députés de la majorité et trois députés de l'opposition. Ensuite nous commencerons le deuxième tour. Si nous avons 100 minutes en tout, en théorie, tous les membres auront le même temps de parole.

M. Horning: Essayons de clarifier un peu plus, car avec ce système-là, il restera toujours une personne qui n'aura pas l'occasion de parler avant le deuxième tour.